

N° 31.

Le

Mai 1919.



Journal des Soldats Blessés aux Yeux

Fondateur : *M. BRIEUX, de l'Académie française*



Ce Journal, qui paraît une fois par mois, n'est pas mis dans le commerce



Il est exclusivement réservé aux soldats blessés aux yeux, à qui il est envoyé gratuitement, et aux personnes qui s'intéressent à eux



Organe de l'Œuvre
Pour les Soldats Blessés aux Yeux

COMITÉ :

M. BRIEUX, Président

M. JUSTIN GODART, ancien Sous-Secrétaire d'État au Service de Santé

M. DU CO, Médecin-Inspecteur,

Président de la Commission consultative médicale

M. HENRI-ROBERT, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Paris

M. le Dr COSSE, Ophtalmologiste des Hôpitaux de Tours



ADMINISTRATION

27, Boulevard Victor-Hugo
NEUILLY - SUR - SEINE

80 48

Liste des Donateurs pour les Soldats Blessés aux Yeux

Mois d'Avril 1919

Les Souscriptions de 20 francs au moins donnent droit à l'envoi du journal.

Ambulance néerlandaise ; 1 bon de la Défense Nationale . . .	Fr. 10.000	M. Jougl Barbaza, 50 fr. — M. Marie Lebas, 45 fr. — M. G. Rumprich, 30 fr. — Anonyme, 20 fr. — M. Salemfels, 20 fr. — M. Guitard, 20 fr. — Mme A. Dol, 25 fr. — Anonyme, 50 fr. — M. Alix, 20 fr. — Mme Hugues, 20 fr. — M. Arnoux, 100 fr. — Mme Margaret Gremaugh, 50 fr. — Ecole des filles La Garenne-Colombes, 20 fr. — Ecole municipale de Saint-Roch, Toulon, 20 fr. — M. F. Ferrand, 20 fr. — Mme Laveine, 10 fr. — Mlle Mercier, 10 fr. — Ecole des filles de Ville-neuve-la-Garenne, 10 fr. — Ecole des filles de Chambly, 10 fr. — Mlle Marcelle Morel, 3 fr. — M. L'abbé Perrin, 1 fr. — M. Ringard, à Lyon, 100 fr. — M. Debanne, 100 fr. — M. Madeleine, Courbevoie, 50 fr. — M. Bourdis, 10 fr.
Souscription de Nouvelle-Zélande	6.000	"
Lycée Henri IV, classe de mathématiques	1.500	"
M. Marc Troude pour l'hôpital d'évacuation de Virton.	1.440	"
Souscription reçue par le Consulat de France à San-Francisco . . .	1.500	"
Mlle Beauboulet, 374 fr. — Mme Condamin, 288 fr. 10. — Liste des Annales, 295 fr. — Liste des Annales, 285 fr. — Lt Dupont, 200 fr. — Comité des fonctionnaires de Nantes, 200 fr. — Liste des Annales, 151 fr. — M. Paul Miche, 121 fr. 06. — M. Coty, 100 fr. —		

Liste des souscriptions transmise par les Annales

M. Bernigaud, Blanzy (Saône-et-Loire), 10 fr. — Mme Taffoureau, 165, rue de Rennes, 10 fr. — Senor I. Alliey, Câble Français, Venezuela, 50 fr. — M. A. Diderrick, de la part du Comité de Secours aux militaires français, Luxembourg, 100 fr. — Fleur, 10 fr. — Mlle C. Bac, St-Genis-Laval (Rhône), 5 fr. — M. de Ferrière, Pessac-sur-Dordogne, 50 fr. — Mme Besançon, Paris, 40 fr. — M. Henri Hache, Paris, 10 fr. — « Pour un ami » (Mme Arnoux, Oran), 50 fr. — Mlle Yvonne Le Clézio, île Maurice, 100 fr. — M. Lapierre, Ascension (Paraguay), versement mensuel, 25 fr. — Mme Caron, Paris, 20 fr. — Mlle M. Noirot, Eaubonne (Seine-et-Oise), 5 fr. — En mémoire du lieutenant E. R. mort pour

la France, M. Élu, St-Jouin-de-Marnes (Deux-Sèvres), 60 fr. — Mme H. Labrut, Apremont (Haute-Saône), 30 fr. — La mère d'un artilleur du 102^e, Mme veuve Dardenne, Neuilly-sur-Seine, 5 fr. — Mme Otten, Gagny (Seine-et-Oise), 50 fr. — Mlle Jeanne Quédinet, Si-Pierre-Miquelon, 5 fr. — Collecte faite parmi le personnel de la Compagnie « La Confiance », 2, rue Favart, 21 fr.

Le produit du tronc des laissez-passer de la commune de Vautou (transmis par Mme H. Chausse, à Vautou, par Bucey-les-Gy (Hte-Saône), 20 fr. — Mlle Michaud, Grenoble (Isère), 25 fr. — Mme Ducasse, à Duvivier, département de Constantine, 30 fr.

Le Journal des Soldats Blessés aux Yeux

Le "Journal des Soldats Blessés aux Yeux" n'est pas mis dans le commerce : il est adressé gratuitement à tous ces blessés, et aux souscripteurs de vingt francs au moins.

Nous faisons appel à la collaboration de tous, sous forme de critiques, de conseils ou d'articles.

LE RETOUR A LA TERRE du Soldat aveugle

L'Association Valentin Haüy, qui n'a jamais cessé de s'intéresser pratiquement aux aveugles et qui recherche avec soin toutes les occasions d'améliorer leur sort, vient d'édition une petite brochure intitulée : « Le retour à la terre du soldat aveugle », dont la lecture peut être à la fois utile aux blessés aux yeux et aux voyants.

En effet, cette petite brochure, que M. Henri de Régnier a bien voulu présenter au public dans une courte préface, contient de nombreuses lettres de soldats aveugles rentrés dans leur pays, à la campagne, et qui, peu à peu, entraînés par l'habitude, le désir

de se rendre utiles, l'appel du sol natal, se sont remis à des travaux pour lesquels ils se croyaient devenus inaptes et qu'ils n'espéraient plus reprendre. Le succès de leur entreprise ressort nettement des lettres publiées.

Voici Auguste Descormes qui a pu mener à bien la taille de 1.500 pieds de vigne, et qui encourage ses camarades à suivre son exemple :

« ... J'ai commencé à tailler ma vigne et suis content, car je n'aurais pas cru arriver à faire aussi aisément ce travail.

L'année dernière, j'avais essayé bien timidement de tailler quelques pieds,

Le Retour à la Terre du Soldat aveugle

j'en avais fait part à plusieurs de mes camarades dont vous m'aviez donné les adresses; deux d'entre eux me répondirent à ce sujet. Le premier me dit que sa vigne ne se composait que de plants en treillage et qu'il ne croyait pas pouvoir faire ce travail. En effet, dans la vigne à taille longue on rencontre plus de difficultés: les branches sont embrouillées, il faut aller plus lentement, mais on y arrive quand même. Le deuxième de mes camarades me déclarait nettement qu'il n'essaierait même pas, ne voulant pas, me disait-il, abîmer sa vigne. Ces déclarations me laissèrent un peu froid, car moi non plus je n'avais nulle envie de mettre ma vigne dans un mauvais état. Cette année, j'ai renouvelé ma tentative, et aux premiers essais je me suis aperçu que cela allait bien mieux. En quinze jours, j'en ai taillé 1.500; j'en ai environ 5.000 et je ne crois pas avoir besoin de confier le soin de ce travail à personne, je le ferai moi-même. Je ne taille que quelques heures par jour au moment où il fait le moins froid, car si on a les doigts engourdis, cela ne va plus et il ne faut pas songer à prendre des gants. Ce serait comme un voyant qui se mettrait un bandeau sur les yeux pour faire ce travail. Je considère que tailler la vigne n'est pas plus difficile que de bêcher ou de piocher, moins peut-être, car plus les deux mains sont rapprochées du travail, plus il est facile à faire et dans la taille les doigts de la main gauche sont toujours en contact avec le bois à couper et la lame du sécateur; aussi, c'est ce qui a fait dire à mes voisins, qui ont d'ail-

leurs reconnu mon travail parfait, qu'un jour ou l'autre je me couperai les doigts, mais j'espère que leurs prévisions ne se réaliseront pas... »

Voici Pierre Bosquet qui prend adroitement et courageusement sa part des travaux à la ferme:

« ... Vous me demandez à quel ouvrage j'emploie mon temps par ce froid rigoureux; je vous dirai que je m'occupe à chaumer du froment, car chez nous la plus grande partie des appartements sont couverts en chaume et c'est un travail qui est assez facile pour moi, car en touchant la paille on peut se renseigner s'il y a encore du grain dedans... Je vous dirai aussi qu'avec l'aide de mon petit gars de cinq ans je puis soigner les bestiaux et traire les vaches de la petite ferme que je loue. Si vous connaissez quelqu'un dans la même position, engagez-le bien à ne pas abandonner leurs vieux travaux.... »

Voici Joseph Simon qui a retrouvé la joie en retrouvant une vie active dans son pays natal:

« ... L'air des champs me fait grand bien; je me distrais à présent comme si j'avais mes yeux, mes mains sont devenues si habiles qu'on dirait que mes yeux y sont entrés. J'ai fait plus de progrès dans la ferme depuis un an que je n'en aurais fait dans cinq ans à l'école. J'engage tous mes camarades aveugles à suivre mon exemple. Je suis sûr qu'ils trouveront un grand soulagement une fois qu'ils auront commencé à se mettre à leur ancien métier; ils verront qu'ils réussiront. Je ne parle que des cultivateurs.... »

Le Retour à la Terre du Soldat aveugle

Voici Héroïn qui, non seulement s'occupe utilement de l'exploitation agricole, mais se rend extrêmement utile dans le ménage:

« Je crois que la meilleure rééducation est encore celle que l'on fait chez soi, ainsi j'ai piqué dernièrement des pommes de terre aussi régulièrement qu'une personne qui y voit, je soigne et attelle les chevaux presque aussi vite qu'avant. Il y a quelques jours, j'ai apposé des piquets, et percé des trous à l'effet de faire une barrière pour clore plusieurs de mes champs. Quand ma femme va aux champs c'est moi qui fais la soupe, fais les lits, fabrique le beurre, etc. Je descends de voiture sans le secours de personne, et plus je vais, plus je sens que je retrouve mes anciennes habitudes.

» En un mot, je fais tout mon possible pour éviter de m'ennuyer... »

Enfin Alexandre Joubin est un apiculteur distingué. Un visiteur qui a pu constater lui-même les résultats obtenus et le merveilleux état des ruches, nous met au courant du travail intéressant que Joubin est à même de faire et l'ingéniosité de ses procédés:

« ... Comme tous les apiculteurs, Alexandre Joubin reconnaît au bruit que font les deux reines que l'essaimage est prochain. Dans le temps où peut se faire l'essaimage, il se promène le soir au milieu de ses ruches. Il entend alors très distinctement dans les ruches qui vont essaimer les deux reines se répondre. La jeune reine, celle qui va rester, fait entendre ceci: « Tri, tri »; et la vieille, celle qui doit

partir: « Tru, ttu », c'est donc le nouvel essaim qui reste dans la ruche. Quand ce signe est constaté, il est certain que si le temps n'est pas défavorable, l'essaimage se fera le lendemain. Quand l'essaim s'envole Joubin le recueille avec un aide comme font les clairvoyants. Mais souvent pendant l'opération une autre ruche essaime à son tour et il arrive que les deux essaims se mettent l'un avec l'autre. Dans ce cas, Alexandre Joubin les ramasse tous les deux dans la même ruche; mais le soir venu il reprend sa ruche, en verse le contenu sur un drap étendu, fait deux tas des abeilles et place une ruche vide auprès de chaque tas. « Neuf fois sur dix, me dit-il, une reine est dans un des tas, l'autre dans l'autre, et les abeilles se séparent d'elles-mêmes, suivant leur reine et montent dans la ruche.

» Pour l'essaimage artificiel voici comment il procède:

» Dans le mois de juin ou de juillet, il enfume une forte ruche et l'emporte à dix mètres de là. A sa place il met une ruche vide destinée à recevoir les abeilles parties aux champs qui, ne trouvant plus leur ruche, iraient dans une autre. Puis il retourne la bonne ruche, dont l'ouverture regarde alors le ciel et la couvre d'une ruche vide. Il frappe alors sur le fond de la ruche pleine et fait ainsi monter les abeilles dans la vide. Quand le bourdonnement lui fait croire que les deux tiers d'abeilles sont passées dans la ruche vide, il arrête l'opération et il place ses ruches. Mais il faut que la reine ait quitté la ruche pleine et soit passée dans la vide, sans quoi l'opération

serait à recommencer, et, détail pratique, quand la reine est difficile à faire partir, l'essaim n'est pas bon. Pour savoir si la reine est bien dans la nouvelle ruche; si toutes les abeilles répondent ensemble, la reine est là; si elles répondent en désordre, elle est restée dans l'ancienne. La vieille ruche, elle aussi, manifeste la présence ou l'absence de la reine; si une fois qu'elle est replacée, les abeilles sont calmes, la reine est là; si au contraire, elle volent en tous sens comme si elles ne savaient où aller, la reine est partie. Dans ce cas, le couvain qui va éclore va bientôt en donner une nouvelle. Lorsque à l'automne un essaim est trop faible pour passer l'hiver, Joubin

le réunit à un autre un peu faible: quoiqu'elles soient plus nombreuses, les abeilles auront besoin de moins de nourriture. Pour réussir, il enfume fortement la ruche qui doit recevoir l'autre pour que les abeilles ne tuent pas les nouvelles. Bientôt une des reines est tuée et une seule reste maîtresse de tout l'essaim. Pour la récolte du miel, Joubin fait passer de la même manière tout l'essaim dans une autre ruche.... »

Nous sommes persuadés que la lecture de cette brochure encouragera les aveugles à se remettre aux travaux de culture et donnera confiance aux voyants dont l'éducation vis-à-vis de ceux-ci est encore loin d'être complète.

MARIAGES ET NAISSANCES

Mariages

Notre camarade Louis *Alquier* nous annonce que son mariage avec Mlle *Goira* a été célébré le 3 mai.

Notre camarade *Enjalbert* nous fait part que son mariage avec Mlle *Foures* a été célébré le 26 avril.

Notre camarade Constant *Moricel* nous annonce que son mariage avec Mlle *Maria Dolaline* a été célébré le 6 mai.

Notre camarade Joseph *Dessennes* nous annonce son prochain mariage avec Mlle *Marie Denoyelle*.

Naissances

Notre camarade *Lapebie* et Mme *Lapébie* nous font part de la naissance de leur fils *François-Georges-Eugène*, né le 3 avril.

Notre camarade *Bonnetain* et Mme *Bonnetain* nous annoncent la naissance de leur petit garçon *André-Francis*.

Notre camarade Robert *Godard* et Mme *Godard* nous annoncent la naissance de leur fils *Lucien*, né le 13 avril 1919.

Notre camarade François *Gambert* et Mme *Gambert* nous annoncent la naissance d'un petit garçon *François-Marie-Louis*, né le 22 avril 1919.

Notre camarade *Debeaurain* et Mme *Debeaurain* nous font part de la naissance de leur fils *Rolland*, né le 24 mars.

Notre camarade *Gulzan* et Mme *Gulzan* nous annoncent la naissance de leur fils *Robert*, né le 6 avril 1919.

Notre camarade *Suscillon* et Mme *Suscillon* nous font part de la naissance de leur petit garçon *Robert*, né le 1^{er} mai 1919.

Notre camarade *Léon Loubière* et Mme *Loubière* nous annoncent la naissance de leur deuxième fils *André*, né le 1^{er} mai 1919.

Notre camarade *Nicomette* et Mme *Nicomette* nous annoncent la naissance de leur fils *René*, né le 28 avril.

Notre caisse

En Caisse au 1 ^{er} Avril 1919. . .	231.438 38
Recettes du 1 ^{er} au 30 Avril 1919. . .	24.025 66
TOTAL. . .	255.464 04
Dépenses du 1 ^{er} au 30 Avril . . .	13.082 85
En Caisse au 30 Avril.	242.381 19

A propos des projets de Création de Maisons de Travail pour les Soldats aveugles⁽¹⁾

Parmi le grand nombre de projets que l'on forme tous les jours pour fixer d'une manière définitive et satisfaisante le sort des aveugles de guerre, il en est un — presque universellement accepté et approuvé — qui tend à créer des maisons de travail exclusivement organisées pour eux.

Bien que tous les détails de ce projet ne soient pas encore fixés et qu'il soit, au dire même de ceux qui le présentent, susceptible de modifications et d'améliorations, il est basé sur les deux considérations fondamentales qui suivent :

1^o *Séparer les aveugles des voyants dans leur vie de travail;*

2^o *Les réunir dans des ateliers entretenus en grande partie par la charité publique.*

Ces deux points résument les opinions les plus largement acceptées jusqu'ici au sujet de la somme de travail que l'aveugle peut donner et de son utilité commerciale. C'est-à-dire qu'ils admettent l'impuissance des aveugles à se mesurer avec les voyants et tendent à régler leur sort d'une manière simple et définitive qui les mettrait tous au même niveau et enlèverait à la société et au Gouvernement toute préoccupation.

Je ne m'étonne pas de l'accueil favorable que trouve généralement ce projet, moi qui ai présenté un rapport en ce sens au Congrès des Alliés à Paris, en mai 1917.

Ce n'est pas que cette solution se présentât alors à mon esprit comme la solution idéale; mais elle me paraissait devoir être prise en considération comme étant imposée par la nécessité de vaincre une série d'obstacles contre lesquels les premiers soldats aveugles rapatriés s'étaient heurtés dès le début, et auxquels notre patronage s'était trouvé dans l'impossibilité d'obvier, en sorte que cela menaçait de rendre nulle l'efficacité de la rééducation.

(1) Extrait de la *Revue interalliée pour l'étude des questions intéressantes les mutilés de la guerre*, 102, rue du Bac.

La méfiance très répandue dans les milieux ruraux sur la capacité de travail des aveugles, le peu d'empressement à leur confier le plus simple travail et même, sans parler de ces préjugés, les difficultés que nous avions pour leur envoyer les matières premières indispensables à leur travail, le manque d'ouvriers, presque tous sous les armes en ce moment, auxquels les aveugles pussent s'associer dans leur métier, la crainte qu'avaient les familles de perdre en partie la retraite de guerre si l'aveugle peut gagner quelque argent, toutes ces raisons m'avaient fait prendre en considération l'idée de soustraire les aveugles rééduqués et obligés de vivre dans les villages à l'isolement, aux préjugés, aux difficultés toujours renaissantes contre lesquelles ils devaient lutter, et de leur offrir un milieu où leur activité professionnelle, si durement acquise, puisse se développer. D'où le projet de construire pour eux, dans deux ou trois grandes villes, des ateliers spéciaux avec maisons ouvrières annexées pour eux et leurs familles.

Dans la suite, mes observations et le contact journalier avec les aveugles m'ont montré tous les défauts et tous les dangers de ce projet qui laisserait sans satisfaction grand nombre d'aspirations et d'exigences.

Aujourd'hui que j'ai appris par des faits bien constatés la possibilité d'une solution différente et meilleure, je crois de mon devoir d'exposer les dangers qu'apporteraient la réalisation d'un projet qui menacerait d'étouffer les plus grands avantages matériels et moraux réalisés déjà par la rééducation non seulement des aveugles de guerre, mais de tous les aveugles en général.

**

Tous ceux qui proposent de séparer les aveugles des autres ouvriers ne font que continuer la routine des vieilles traditions

qui ont présidé jusqu'ici à l'éducation des aveugles. On les gardait à l'écart, séparés de la vie et du travail des voyants, dressés exclusivement à apprendre la musique et des métiers simples et primitifs pour lesquels on ne demandait aucune habileté particulière, aucune préparation, ou qui étaient de telle nature qu'on pût les exercer à domicile.

Par un étrange cercle vicieux, cette limitation d'activité, basée sur une idée *a priori* relativement à la capacité très bornée des aveugles, a été inconsciemment prise à témoin de cette capacité même. Dans le monde intellectuel, le préjugé d'après lequel les aveugles seraient incapables de se mesurer avec les voyants, a été vaincu plus aisément. Il a suffi pour cela que quelques aveugles, profitant des moyens d'étude qu'on leur avait offerts, aient surmonté, par un héroïque effort de volonté, la résistance des idées traditionnelles et montré, par leur exemple, combien certaines infériorités physiques de l'aveugle sont compensées par un plus grand recueillement. Pour le travail manuel, l'expérience fut impossible jusqu'à ces derniers temps. Personne n'avait préparé ni présenté à l'aveugle des instruments appropriés à son travail, de telle sorte qu'il fût en mesure de témoigner de son degré de capacité dans des métiers dont l'apprentissage n'offre pas moins de difficultés que leur pratique usuelle.

Ce but est atteint aujourd'hui; c'est qu'on a senti parmi nous le devoir de mettre ceux qui ont perdu leurs yeux pour la Patrie à même de faire valoir toutes les dispositions naturelles qu'ils ont gardées.

En Italie, autant qu'en France, en Angleterre et ailleurs, on a brisé la vieille routine et on a voulu que le soldat aveugle pût exercer son esprit et son énergie physique en apprenant des métiers qui exigent des opérations différentes d'attention et de fatigue à la fois, et on a créé des instruments de travail appropriés, à l'aide desquels l'aveugle pût augmenter sa capacité de travail et sa rapidité d'exécution.

On sait que les résultats qu'on a obtenus ont été partout très satisfaisants. Qu'un

aveugle pût faire, par ses seuls moyens, un baquet étanche, une table à ouvrage, une paire de bottines, cela pouvait sembler, il y a quelques années, une conception illusoire et ridicule; aujourd'hui, c'est une consolante réalité.

On dit pourtant: ces résultats ne résolvent pas tous les problèmes du travail des aveugles. Admettons que tout aveugle puisse acquérir l'habileté nécessaire à exercer un métier quelconque, si difficile qu'il soit; il reste toujours d'autres problèmes à résoudre, dont deux sont d'une importance toute particulière:

1^o *L'aveugle peut-il se mesurer avec le voyant au point de vue de la somme de travail à fournir; c'est-à-dire peut-il accomplir la même somme de travail dans le même laps de temps? Et s'il le peut, comment luttera-t-il contre la concurrence des voyants et quelles sont les mesures à prendre pour qu'il ne soit pas écrasé par cette concurrence et mis ainsi dans l'impossibilité de travailler?*

2^o *L'aveugle peut-il collaborer avec les voyants dans son activité productive et espérer qu'on l'engagera et qu'il travaillera dans les mêmes établissements qu'eux? S'il ne le peut pas, comment pourvoir à son placement?*

Ce sont là les deux problèmes que se proposent de résoudre ceux qui préconisent l'installation de maisons de travail pour les aveugles.

A la question: combien de temps met un ouvrier aveugle pour construire une table et combien en met un voyant? la réponse est sans doute défavorable à l'ouvrier aveugle. Le travail de l'aveugle, qui passe d'une opération à une autre, qui doit mettre au point les outils en se servant exclusivement du toucher, qui doit les remettre à leur place, et les remplacer par d'autres qui ne sont pas tous à portée de sa main, qui doit vérifier plusieurs fois ses mesures pour être bien sûr de ne pas se tromper, est certainement plus lent que celui du voyant, dont il ne peut pas, à ce point de vue, soutenir la concurrence.

Pourtant, n'exagérons pas et considérons que si l'aveugle, une fois sa rééduca-

tion achevée, voulait se spécialiser à une seule opération (selon la théorie de la division du travail, qui est de plus en plus largement appliquée dans les établissements de production) et pouvait s'y consacrer entièrement (le rabotage, par exemple, le ressemelage, la préparation des douves pour tonneaux, etc.), son infériorité serait sensiblement diminuée et pourrait être compensée par l'attention plus soutenue, l'assiduité plus tenace que l'aveugle met dans son travail. Ce sont là des forces morales dont on ne prise pas assez la valeur, qui n'est pas moins grande dans les tâches manuelles que dans le travail intellectuel, et ces forces morales ont pour effet de mettre l'aveugle à même de soutenir avec succès la concurrence des voyants. D'ailleurs, la puissance de production des ouvriers ne varie-t-elle pas dans n'importe quelle usine où travaillent des ouvriers voyants, du fait d'innombrables coefficients individuels? En a-t-on jamais pris prétexte pour affirmer la nécessité de séparer des autres les ouvriers qui produisent le moins? Est-ce que la meilleure journée des ouvriers à forfait place dans une condition d'infériorité morale ceux qui sont plus lents dans leur travail?

On ne peut pas négliger ces considérations si l'on veut que la rééducation atteigne complètement son but, qui est de rendre autant que possible l'invalidé à ses anciennes occupations et à la vie sociale; de ne pas limiter l'activité de celui-ci au strict nécessaire; de ne pas enfermer sa vie dans un cercle borné qui ne serait qu'une prison; de faire renaître sa confiance en lui-même et dans ses propres forces, de sorte qu'il ne prenne pas facilement le pli de s'appuyer exclusivement sur les autres. Je pense que tous les efforts de l'Œuvre nationale des Invalides de guerre, et de tous les Comités qui s'occupent de la question, doivent tendre à ce but et que c'est un devoir essentiel que de préparer un milieu apte à obtenir de cette rééducation les meilleurs résultats possibles et d'empêcher qu'on propose et réalise, pour les questions qui intéressent les invalides de guerre, des solutions qui ne répondent pas

complètement au but matériel et moral individuel et social qu'on se propose.

J'ajoute que si le sort économique des ouvriers aveugles de guerre peut et doit être facilement résolu par la seule vertu d'une exacte évaluation économique de leur capacité productive, et si l'on tient compte en outre des sentiments de pitié, de reconnaissance, de solidarité humaine pour arriver à une solution convenable du problème, l'action de l'Œuvre Nationale doit s'exercer en préparant aux invalides de guerre un milieu où ils puissent faire apprécier leur valeur individuelle et non pas en favorisant des mesures qui portent en elles-mêmes la marque d'une infériorité pour laquelle il faut une tutelle de tous les instants. Si, en appliquant le principe de la division du travail, la capacité productive des aveugles rééduqués peut être améliorée, leur travail sera d'autant plus productif qu'ils pourront choisir les opérations les plus adaptées à leur activité et que leur coopération avec les voyants sera mieux organisée. De sorte que la création d'un atelier spécial pour soldats aveugles non seulement ne semble pas une nécessité, mais apparaît comme une condition qui empêcherait l'aveugle d'appliquer d'une manière vraiment profitable sa puissance de travail.

Enfin, il faut bien dire que si, malgré tout, le produit du travail des aveugles devait être plus faible que celui des voyants et leur profit plus modeste, la pension qu'ils reçoivent comblerait la différence sans que la charité publique dût intervenir dans des conditions qui, en voulant équilibrer le profit et le travail, limiteraient la liberté des aveugles et les obligeraient à subir un patronage humiliant et perpétuel.

Si l'on tenait un plus juste compte de ces éléments, si les exigences de la rééducation étaient appréciées avec un plus large esprit d'humanité, si j'ose dire, elle marcherait plus sûrement vers son but et ceux-là mêmes qu'on rééduque en tireraient une plus grande consolation d'espérance et s'y prêteraient avec moins de crainte et de préoccupation.

Création de maisons de travail pour les soldats aveugles

On ne doit pas donner aux aveugles de fausses illusions, ni d'espérances insensées, mais on doit susciter toutes les forces que possèdent les soldats soumis à la rééducation pour les diriger vers la meilleure réussite de cette rééducation même.

Non seulement on doit avoir la confiance que les préjugés seront vaincus par l'éloquence des faits, mais encore on doit la communiquer aux autres et la voix faussement prudente des préjugés ne doit pas compromettre le développement normal des faits.

Il faut surtout avoir confiance, et l'un de nos premiers devoirs est de dire à l'aveugle : « Tu peux faire ce que les autres font », de le persuader que les yeux ne sont pas absolument nécessaires au travail et de ne jamais nous démentir sous peine de produire un découragement inquiétant et infiniment dangereux.

Celui qui sait mesurer les ressources inépuisables de l'âme humaine et surtout la force de la volonté et de l'intelligence, toutes tendues vers un but noble et utile, celui-là apporte dans son œuvre d'éducation une telle foi qu'il la transmet à l'être à éduquer et peut obtenir de celui-ci, pour le but qu'il se propose, le maximum de rendement. Le scepticisme au contraire déprime gravement l'esprit de celui qui l'éprouve et de celui qui en subit l'influence, parce qu'il paralyse les élans et arrête le développement des meilleures forces. Et c'est un projet né du scepticisme que celui d'une Maison de Travail pour aveugles, parce que ceux qui le prônent doutent de la capacité réelle de l'ouvrier aveugle rééduqué, ainsi que de la valeur de cette universelle, constante et vraiment humaine sympathie que l'aveugle de guerre devrait trouver dans le monde des libres travailleurs. Et l'on fait encore du scepticisme quand on met les qualités morales du rééduqué à un tel niveau qu'on le croit facilement attiré par l'offre d'une situation soumise à mille tutelles, à mille entraves, comme si en lui, hier encore, fort, digne et libre, tout ressort de fierté et de juste orgueil était brisé pour toujours.

Quand on parle de soustraire dans les

Maisons de Travail les ouvriers aveugles à la concurrence des autres, on ne sait vraiment pas ce que l'on dit. L'ouvrier aveugle ne trouvera pas la concurrence immédiate du voyant dans son atelier, mais il la trouvera sur le marché où les produits de l'un et de l'autre doivent être vendus, à moins qu'on ne suppose que la production des ateliers des aveugles ne bénéficie d'un marché particulier, avec des prix spéciaux et cela indéfiniment ou du moins pour un demi-siècle environ, ce qui serait contraire à toute loi économique. A plus forte raison cette concurrence apparaît-elle formidable, si l'on accepte l'idée que, étant donné le peu de capacité de travail des soldats aveugles, leurs produits devraient toujours être parachevés par des maîtres voyants ; leur production serait moins forte et son prix devrait s'augmenter de tout le traitement qu'on donnerait aux maîtres appelés à la parfaire.

La Maison de Travail n'éviterait réellement que le danger du chômage, mais ce danger existe pour tous les autres ouvriers pour lesquels on n'a pas encore senti la nécessité de prendre aucune mesure particulière, et d'ailleurs, si nous voulions faire quelque chose pour l'aveugle nous pourrions l'accueillir, pendant la triste période du chômage, dans les ateliers où il a été rééduqué. On ne s'aperçoit pas, quand on pense à accueillir à demeure, dans un même centre de travail, les ouvriers considérés comme ayant une capacité bornée, que cela ne fait qu'aggraver les conséquences de ce défaut en multipliant les éléments négatifs qui ne seraient qu'empirer par le seul fait de leur association. La réunion des aveugles et des voyants au contraire distribue sur une échelle très vaste les capacités moins grandes, les rend moins sensibles et arrive peut-être à les faire disparaître. Il y a plus : si l'on réunit les ouvriers aveugles dans une Maison de Travail, on mêle injustement les meilleurs et les pires et on finit par donner aux paresseux des salaires trop élevés en comparaison de leur travail et de leur production, de sorte que les pires vivent aux dépens des meilleurs.

Création de maisons de travail pour les soldats aveugles

Enfin, n'en déplaise à ceux qui rêvent des Maisons de Travail, l'expérience est déjà faite. Nous n'avons qu'à étudier à fond l'assistance donnée à une autre catégorie d'invalides, les mutilés et estropiés de guerre, et nous constaterons que l'expérience faite dans tous les ateliers permanents de l'Europe entière a démontré que leurs résultats sont complètement négatifs, parce que ces établissements deviennent très facilement des hospices de fainéants qui n'ont aucun intérêt à produire beaucoup ni à perfectionner leur travail, car ils savent bien que leur manque de production sera équilibré par le budget de l'Œuvre. Cette expérience a modifié complètement les principes de cette assistance et a encouragé les dirigeants à créer des écoles de rééducation dans lesquelles les invalides resteront jusqu'à leur complète rééducation pour être ensuite lancés, tous sans exception, sur le marché. Le projet d'une Maison de Travail pour aveugles pourrait être accepté pour les grands blessés, les aveugles mutilés, pour qui cette forme de patronage représenterait le moyen de vivre dignement de leur travail, sans préoccupation en ce qui regarde le débouché de ce travail même. Pour les autres, la Maison de Travail ne résoudrait pas le problème de leur donner une vie indépendante et ne pourrait pas les soustraire à la concurrence humiliante des voyants.

La maison ne pourrait pas vivre du travail des ouvriers et la charité publique devrait intervenir pour rétablir l'équilibre. Les aveugles cesseront ainsi d'être de libres citoyens dans le vrai sens du mot et devraient subir les mille entraves de leur dette de reconnaissance et laisser entre les mains d'autrui la tutelle de leur dignité, au moment même où leur rééducation devrait les mettre à même de les défendre. La véritable assistance qui n'humilie pas et qui soutient les forces du faible au lieu de les déprimer et paralyser n'est pas là. Dans le projet d'une Maison de Travail on trouve un sentiment de pitié qui, pour ceux qui travaillent à la rééducation, n'est qu'un fruit du scepticisme et, pour les

rééduqués, un élément dangereux de découragement.

Si l'on veut faire quelque chose de vraiment profitable pour les aveugles, que l'on s'adresse aux grands industriels qui sont déjà bien disposés par les preuves de force et d'intelligence que donnent les soldats aveugles dans leurs écoles de rééducation, et qu'on leur dise : « Voilà : nous les avons rééduqués pour leur bien et un peu aussi pour le vôtre ; ils se confient à vous ces héros de notre Patrie, fiers de ce que, malgré leur cécité, ils ont pu apprendre, fiers du travail que vous leur demanderez ; le travail est vraiment leur consolation, l'argent qu'ils gagneront par leur mérite sera leur orgueil. Associés aux ouvriers voyants, ils seront leurs frères comme avant, plus chers qu'avant, car ils seront aussi un objet d'admiration et de respect et un exemple. » Les industriels oseraient-ils répondre par un refus ? Quelle vie on offrirait ainsi aux aveugles ! Une vie pleine, ouverte aux bruits du monde, à ses luttes, à ses grandes misères, à ses aspirations idéales, une vie qui ne serait pas sans amertume et sans regrets, mais tellement variée et complexe qu'elle rendrait moins douloureuse la sensation de la cécité. Étant libres de rompre le contrat de travail, quand ce contrat ne serait plus profitable, et d'aller offrir leur activité à d'autres, fût-ce sous la direction du Patronage, ils se sentiront vraiment des citoyens libres. Que si, au contraire, le projet d'établissement des Maisons de Travail doit se réaliser, toute leur vie sera bien différente. Divisés en catégories, séparés des autres, confinés dans un petit monde riche de jalouse et de méfiance, dans une vie de travail qui se développerait comme dans un collège, toujours entre aveugles, constamment en tutelle, aspirant à un bénéfice pécuniaire plus fort sans y arriver, il leur semblera, malgré les efforts de la charité publique, que leur petit atelier est aveugle lui aussi et sans issue, parce qu'il représentera pour toute la vie leur petit monde.

Il est vrai que ceux qui prônent ce projet déclarent que personne n'obligerait le soldat aveugle à entrer dans la Maison de

Travail et que personne ne pourra l'y retenir contre sa volonté. Mais ils ne nous disent pas où pourrait être accueilli l'ouvrier aveugle réeduqué et par qui, après qu'on aurait fait un tel luxe de dépenses pour lui bâtir des ateliers.

Pour résumer ce que j'ai dit et qui est le fruit de mon expérience et de mes études, je trouve qu'on pourrait au moins différer de quelques années la construction de ces maisons; au moins jusqu'à ce que l'expérience faite par les soldats aveugles dans les ateliers ordinaires fût telle que cette maison devînt une nécessité.

Pour l'instant, et pour être vraiment utiles aux soldats aveugles qui, ne pouvant pas travailler aisément dans leur village, voudraient s'installer dans une grande ville où ils rencontreraient toutes sortes de difficultés pour leur installation, on

pourrait bâtir, sur le modèle des maisons ouvrières, des maisons à un seul étage où chacun d'eux se trouverait, avec sa famille, absolument chez soi, et cette maison pourrait devenir sa propriété au bout d'un certain temps, moyennant une petite annuité qu'il payerait sur son salaire.

Pour les aveugles sans famille on pourrait construire un petit pensionnat et pour tous une bibliothèque Braille et une typographie pour imprimer leur journal. Ainsi les pères de famille pourraient dans leur vieillesse, doublement glorieuse, goûter la joie de laisser à leurs enfants, avec l'héritage d'un nom sanctifié par leur sacrifice à la Patrie, celui d'une maison qui serait le fruit de leur travail.

Lavinia MONDOLFO,
Directrice de l'École de rééducation
des Soldats aveugles de Milan.

LES PENSIONNÉS

Comment ils feront valoir leurs droits nouveaux.

Le nouveau tarif des pensions modifie à peu près tout ce qui a été préparé jusqu'ici. Des droits nouveaux sont acquis aux uns et aux autres. Comment doivent-ils les faire valoir? C'est ce que l'*Intransigeant* est allé demander auprès des sources les plus autorisées.

Droits anciens, droits nouveaux.

D'une façon générale, les cas particuliers qui se présentent peuvent être divisés en deux catégories : ceux des pensionnés déjà en possession de leur titre et ceux dont la pension n'est pas encore liquidée. Quelles demandes doivent-ils faire pour obtenir, les premiers la révision de leurs droits, les autres pour faire valoir les titres que

leur reconnaît la loi nouvelle? C'est ce qui préoccupe un grand nombre de nos lecteurs. En effet, le règlement d'administration publique qui permettra l'application de la loi n'a pas encore été publié, et ne le sera que dans quelques jours.

Y a-t-il des démarches à faire?

Les pensionnés auxquels la loi n'apporte aucune majoration pour un cas nouveau qui, par conséquent, ne bénéficient que du relèvement du tarif, n'ont pour le moment aucune démarche à faire. Les titres déjà liquidés seront revisés d'office par les administrations compétentes qui se chargeront, en cas de besoin, de réclamer aux intéressés les renseignements né-

LE BON LIEUTENANT ET LES BONS POILUS

Le *Journal des Blessés aux yeux* a eu la surprise agréable de trouver dans son courrier un mandat de quatrémille cinq cents francs, accompagné de la lettre suivante :

Monsieur,

Mes « Poilus » et moi, sommes heureux de vous adresser sous ce pli la somme de quatre mille cinq cents francs, montant de la part qui a été attribuée à l'œuvre que vous présidez avec tant de dévouement, sur la liquidation des fonds de la coopérative de la formation.

Puisse cette somme apporter un peu de soulagement à nos frères malheureux qui ont été blessés aux yeux.

Recevez, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Le Lieutenant GROSJEAN,
commandant l'annexe du S. E. G. A.,
réserve générale d'aviation.

Au Lieutenant Grosjean, à ceux de ses camarades qui se sont réunis pour voter à l'unanimité le don de cette somme importante à notre œuvre, vont tous nos remerciements émus et ceux de tous nos amis blessés aux yeux.

LES RÉFORMÉS N° 2.

Les descendants des militaires tués à l'ennemi, qui jusqu'ici n'avaient pas droit à pension devront, pour faire valoir le droit qui leur a été reconnu, adresser une demande aux autorités spécifiées ci-dessus. Ces demandes motivées devront être accompagnées :

- 1^o De l'acte de décès du militaire;
- 2^o De l'acte de mariage des parents;
- 3^o De l'acte de naissance du père ou de la mère qui réclame le bénéfice de la pension ou, à défaut, d'un extrait de cette pièce, la constatation légalisée de l'âge;

4^o De l'acte de décès du père et de la mère, si la demande est faite par le grand-père ou la grand-mère.

La marche à suivre que nous indiquons ci-dessus permettra à tous les intéressés de hâter la satisfaction de leurs droits.

Lettres de nos Camarades

ET NOTRE ÉCOLE!
VOUS N'EN PARLEZ JAMAIS!

Monsieur Brieux,

Nous écoutons avec attention la lecture de votre estimable journal, que notre professeur nous fait lire sans perdre de temps dès qu'il arrive. Vous parlez souvent, très souvent, de camarades que nous avons quelquefois connus, et d'écoles de rééducation; vous ne parlez jamais de la nôtre, pourtant vous devez la connaître, vous connaissez aussi notre professeur, nous lui avions demandé de faire cette lettre, il a préféré que ce fût nous, car il avait peur qu'on l'accusât de parti-pris; eh bien nous allons vous donner quelques détails sur notre vie, cela pourra intéresser quelques anciens camarades et vous pourrez voir combien ceux qui aiment la campagne sont heureux dans notre école.

Vous connaissez notre chalet, puisque c'est vous, monsieur Brieux, qui l'avez fait placer là où il est; on ne pouvait choisir de meilleur endroit: placé sur une hauteur à l'entrée de la forêt, près de très beaux jardins entretenus par des mutilés de l'école, en plein air, au bon air de Grignon. Il est très simple: en entrant, la salle à manger qui sert de salle de lecture, et aussi de concert; puis l'atelier, et enfin le dortoir, à 500 mètres des bureaux, de la cuisine, de la direction; nous sommes ce qu'on peut appeler libres, absolument libres, aussi nous sommes heureux. M. Verlot, notre directeur, laisse notre professeur, M. Clément, faire comme il veut, et tout va bien, très bien; la cuisine nous est apportée par des Annamites, nous avons un chat, un corbeau que nous avons dressé, un serin, un très beau phono; M. Clément, lorsqu'il va à Paris, parvient à changer continuellement les disques, c'est très distrayant; il y a un harmonium, des livres Braille, on nous lit le journal tous les

matins, car nous avons un infirmier attaché spécialement à notre villa; mais nous ne lui donnons pas trop de mal, nous habituant à tout faire nous mêmes; c'est très drôle, dans bien des maisons on a dit de nous: ce sont des fortes têtes. On nous a imposé des règlements qui, parfois, nous ont blessés, ici, où l'on est absolument libre; eh bien, on ne se plaint pas de nous. Certes, l'hiver, ce n'est pas des plus gais, mais on arrive à s'amuser tout de même: le matin, c'est notre serin qui nous éveille car il chante toujours, hiver comme été; les petits Chinois nous montent le café, on fait sa toilette et on commence à travailler en écoutant le journal. A midi, en attendant la soupe, on fait marcher le phono. Après, on va faire un tour dans le bois, l'été comme l'hiver. Oh! ce n'est pas difficile, pas besoin de voyants et personne pour nous regarder faire, on n'a qu'à sortir par derrière notre habitation, c'est le parc pendant près de deux kilomètres. Quand on en sort, c'est Tiverval, un pays bien tranquille, le bureau de tabac est la première maison, on nous connaît, il y en a toujours pour nous; au beau temps on va plus loin: Benne, Chavenay, Feucherol; partout on nous connaît et nous sommes bien reçus, mais si nous voulons nous promener sans sortir du parc, il y en a pour plus d'une journée. Au printemps, nous nous promettons de faire de belles ballades. Cet hiver, nous nous sommes contentés de faire un peu les bûcherons, on a coupé du bon bois et qu'il semblait que le feu était meilleur de l'avoir ainsi coupé, ce bois; ceux qui ne le coupent pas le ramènent, et maintenant, avec notre infirmier, on commence à aller à la salade. Certes on ne la cueille pas, mais on aide à l'éplucher, on la lave et surtout on la mange, cela semble si bon les premières mâches, les premiers pissemilts, et cela fait oublier bien vite les jours de neige et de verglas que nous avons passés dans la mai-

Lettres de nos camarades

son en travaillant, en écoutant le phono, en jouant de l'harmonium et de la mandoline. Pour du travail, nous en avons plus que nous ne pouvons en faire, et cela ne nous tourmente guère car nous sommes bien certains d'en trouver comme nous voudrons, on se débrouille et nous ne comprenons pas, quand nous lisons des lettres de camarades, qu'ils soient tant ennués par la concurrence des voyants: quand on a quelques brosses d'avance, on les prend sur notre dos, on part avec le professeur et le soir on revient à vide après avoir fait un bon goûter pour nous récompenser des kilomètres que l'on a faits. Si l'on était assuré d'être toujours aussi tranquille et bien dans notre sort on serait heureux comme nous ne l'espérons pas jusque-là. Pourquoi ne partons-nous pas, puisque nous commençons à travailler pas mal, parce que nous attendons que la pension soit définitivement augmentée, parce que nous attendons que la vie diminue un peu, et puis nous n'avons pas de famille, pas grand monde pour s'occuper de nous et nous sommes si heureux en si bonne camaraderie; certes nous partirons, mais nous nous souviendrons toujours de Grignon, de la grande bonté dont fait preuve envers nous notre directeur qui sait vraiment comprendre les «soldats aveugles» et ne leur impose pas des règlements absurdes; nous regretterons les concerts du «Foyer Américain» qui, chaque semaine, nous fait passer une si belle soirée; nous regretterons le parc avec ses grands arbres que nous nous plaisons à mesurer, ses petits sentiers dans lesquels nous aimons à nous perdre, et où nous parvenons seuls à nous retrouver, et notre serin que nous ne pourrons partager mais dont nous espérons emporter chacun un enfant; mais enfin avant de partir, avant de quitter la maison et notre professeur que nous regretterons par-dessus tout, nous y passerons encore de bien bons moments et le printemps nous y paraîtra bien doux au milieu des arbres verts et des lilas fleuris. S'il est des camarades qui s'ennuient et qui n'ont pas terminé leur apprentissage, qu'ils viennent nous rejoindre. Venez aussi nous voir

cet été, monsieur Brieux, et vous pourrez nous rendre compte que Grignon est pour nous une vraie maison de campagne où le cafard ne reste guère; vous connaissez du reste la maison, et les aveugles qui en sont sortis n'ont qu'un désir: venir la revoir et revoir les camarades. On aime d'y revenir manger le harençor qu'on fait cuire soi-même et boire le café que l'on a préparé tout seul, sans le secours de personne, même pour aller le chercher; ici mieux qu'ailleurs on comprend combien on pourra être utile dans les travaux domestiques et on en est heureux et fier.

Les Élèves,
THÈBES, JOUANNE, LEROY, LEMOINE.

ÉCOLE DE RÉÉDUCATION DU CENTRE MILITAIRE DE GRIGNON (Seine-et-Marne).

Monsieur Brieux,

Mes élèves sont toujours très heureux d'entendre lire votre intéressant journal, les lettres des camarades rentrés chez eux leur plaisent aussi beaucoup; ils ont voulu vous en faire une pour vous dire comment ils passent leur temps à Grignon, elle n'a pas été préparée mais faite de suite après la lecture d'un de vos journaux, nous aurions pu la retoucher, j'ai mieux aimé rester étranger et vous laisser comprendre vraiment leur état d'esprit. Ils vous seront bien reconnaissants de la publier dans votre plus prochain *Journal des Blessés aux Yeux*; j'espère que vous ne leur refuserez pas ce plaisir et leur ai promis de vous demander de le faire; ils connaissent votre bonté pour tous les aveugles, ils espèrent donc comme moi qu'elle sera publiée.

Certes nous ne sommes pas nombreux ici, c'est vraiment dommage car comme air et comme tranquillité on ne peut certes être mieux. M. Verlot, qui est la bonté même, me laisse faire comme je veux et tout va bien, le travail ne manque pas; tout ce que je regrette, c'est que nous ne soyons pas de plus à en profiter: nous sommes six, il faudrait être une douzaine,

Lettres de nos Camarades

je trouverais facilement de quoi occuper ce nombre, et même de plus si on en trouve. Le centre restera certainement ouvert jusqu'à l'année prochaine, mais je crois que ceux que j'ai n'y resteront que jusqu'à l'été, peut-être même jusqu'au printemps.

Ils ont pourtant presque tous été signalés à Reuilly comme de fortes têtes et je n'ai jamais eu à m'en plaindre, au contraire.

M. Verlot serait certainement heureux si vous pouviez lui envoyer quelques élèves car il est toujours très flatté lorsqu'on lui parle de vous; je sais que maintenant il n'est que temps que chacun rejoigne son pays, mais il s'en trouve, comme ceux que j'ai, qui n'ont pour ainsi dire pas de pays et de la famille s'en occupant guère; en attendant d'être placés définitivement, ils sont heureux ici.

Veuillez accepter, monsieur Brieux, mes plus sincères sentiments de vive reconnaissance et de bien profond respect.

Lucien CLÉMENT,
Professeur à l'École de Grignon
(S.-et-O.)

CERTAINES GENS SE FIGURENT QUE JE VOIS UN PEU

Izeaux, le 19 mars 1919.

Monsieur Brieux,

Je viens, comme beaucoup de mes camarades l'ont fait déjà, vous donner un peu de mes impressions sur ma vie d'obscurité. Il faut d'abord vous dire que j'ai été pendant quelques mois à l'École de Caluire, où j'ai appris sous la direction de M. de la Boisse, de Mme Dorel, et des professeurs : MM. Bérard et Mazart, j'ai appris la brosserie, le cannage des chaises. J'ai aussi appris à lire et à écrire le Braille avec M. Languillères et Mmes Renard, bonnes et dévouées. Le Braille, que je ne croyais jamais pouvoir apprendre, m'est d'une grande utilité et je ne saurais encourager mes camarades à persévéérer dans cette étude

et même dans l'abrégé que j'ai appris tout seul chez moi, à l'aide d'une méthode spéciale que j'avais demandée à l'Association Haüy.

Actuellement, monsieur Brieux, je m'occupe, à la maison, des petits métiers que j'ai appris et de quelques travaux des champs. Je reçois de votre entrepôt les matières premières qui me sont nécessaires. J'ai acquis une habileté qui me surprend moi-même pour me conduire seul dans les rues et chemins de ma commune, au point que certaines gens se figurent que je vois un peu. C'est vous dire que je ne m'en fais pas un brin.

Veuillez agréer, monsieur Brieux, mes respectueuses salutations.

Gaston REBOU,
Izeaux (Isère).

P.-S. — Vous pouvez, si vous le voulez, faire paraître ma lettre dans votre *Journal des Blessés aux Yeux*.

*Tout soldat blessé aux yeux
qui en fera la demande recevra
gratuitement la brochure de
M. Brieux : « Lettres aux
Soldats blessés aux yeux »,
imprimée en noir ou en Braille.*

La Direction du *Journal des Blessés aux yeux* avise ses lecteurs qu'elle reprendra, à raison de deux francs pièce, les exemplaires de ce journal de **Septembre et Octobre derniers** qui lui seront envoyés, propres et non détériorés, 27, boulevard Victor-Hugo, à Neuilly-sur-Seine.

Nos Ecoles de Rééducation

ÉCOLE MAUNOURY pour la rééducation des aveugles de la guerre.

CALUIRE-LES-LYON.

Rapport sur l'année 1918, présenté par le Comité de Direction, le jour de l'échange des souhaits de nouvel an.

Mes chers camarades,

La rééducation n'a jamais été plus active, cela se conçoit, qu'en cette quatrième année de notre existence. Il a fallu agrandir encore les ateliers de cordonnerie et de vannerie. Les présences ont été respectivement de :

53 en janvier,
49 en février et mars,
56 en avril,
58 en mai,
59 en juin et juillet,
64 en août,
63 en septembre,
60 en octobre,
57 en novembre,
54 en décembre.

Ainsi nos élèves croissaient en nombre à mesure que les batailles croissaient en violence; l'École suivait pas à pas la nation dans l'âpre calvaire que celle-ci gravissait alors. Elle s'associait à toutes les angoisses, mais sans que le doute impie envahît son cœur. Même aux jours les plus sombres, vous avez montré la même ardeur au travail. L'arrivée parmi vous de deux réfugiés aveugles, victimes civiles de la guerre, ne fit qu'enflammer votre volonté de tenir quand même, au récit des infamies commises par l'envahisseur.

Qu'il fallût garnir de chienfond ou de rotin le bois rigide des brosses ou des chaises, sous l'habile direction de MM. Gagnaire et Bérard; qu'il s'agit de manier le cuir souple, avec l'adroit Charlot ou l'osier flexible avec le talentueux Buisson vous n'avez pas faibli une minute, prouvant que les chênes et les roseaux de France défient, aussi bien les uns que les autres, toutes les tempêtes.

Quelques chiffres encore pour démontrer ce labeur assidu :

L'atelier de brosserie a fabriqué 16.515 brosses et balais.

L'atelier de chaisserie a recanné 377 chaises en fin, 276 en gros, et rempaillé 437 sièges.

L'atelier de vannerie a façonné 604 valises ou paniers.

L'atelier de cordonnerie a procédé à 663 ressemelages, et à la pose de 287 paires de talons, sans compter ferrages et coutures.

Tel a été, en 1918, l'ouvrage de vos mains, que l'on considère trop aisément comme

tâtonnantes, et qui montre par là combien reste intacte leur dextérité.

Comme les années précédentes nos monitrices de Braille se sont toujours aussi aimablement dévouées : ce sont Mmes Renard, Desgeorges, Rougier, Deshayes, Valette, Mme Chapuis et tant d'autres; et si l'une d'elles, la plus respectée, la plus aimée, Mme Renard, a dû, pour une cruelle raison de santé, abandonner son service, un peu de son cœur, qui souffre précisément pour s'être trop donné, y soutient encore les travailleurs par son invisible présence.

Aussi notre salle d'études ne désenplit-elle pas; et à certaines heures, nos maîtres zélés, MM. Moiroud et Jobard ont peine à suffire à tous les amateurs de lecture et d'écriture en points saillants.

Ce ne sont pas d'ailleurs les seules leçons qui y aient été données. La musique et le chant, les langues vivantes, la sténo-dactylographie s'y enseignent avec fruit. La machine à tricoter y voisine avec la machine à écrire. Et une date mémorable pour l'École est celle où un standard y fut installé, après bien des vicissitudes, pour l'enseignement de la téléphonie.

Cette innovation démontre avec quel soin sont recherchées à Caluire toutes les carrières nouvelles qui peuvent vous servir de gagne-pain, aussi bien que toutes les distractions qui peuvent vous faire aimer la vie.

47 élèves nous ont quittés en 1918. Sur ce nombre 11 ont été évacués sur d'autres formations. Un douzième a été arraché à notre affection par la mort. C'est notre pauvre ami Danguin, décédé à Saint-Laurent-d'Oingt au cours d'une permission, et dont aucun de ceux qui l'ont connu n'oubliera la bonne humeur et le courage tranquille. La mort, qu'il avait bravée sur le champ de bataille, voyant qu'elle ne pouvait l'attaquer de face, l'a frappé traîtreusement par derrière.

Les 35 autres sortants sont retournés dans leurs foyers : 28 d'entre eux sont partis, emportant l'outillage qui leur permettra d'exercer chez eux la profession de brossier, de chaisier, de cordonnier ou de vannier.

Les métiers dits manuels obtiennent donc une faveur marquée; et, somme toute, il faut s'en réjouir. Car si encombrés qu'ils puissent être, ils offrent l'inappréciable avantage de faire de vous des travailleurs autonomes, aptes à s'installer à peu près partout, et certains de se créer immédiatement, où qu'ils aillent, une petite clientèle.

Ces métiers vous faciliteront énormément la vie à la campagne, vie tant célébrée par les poètes, et aussi, à notre époque de cherté

Nos Écoles de Rééducation

universelle, par bon nombre de prosateurs. Vous le comprenez fort bien vous-mêmes, à en juger par les fréquentes demandes dont sont l'objet les petits jardins, créés au printemps derrière nos ateliers. Je ne saurais trop vous conseiller, à ce propos, l'étude des ouvrages en Braille, dont notre bibliothèque s'enrichit chaque jour, grâce à de généreux typhophiles, sur l'aviculture, la conduite du rucher, l'élevage des vers à soie, l'organisation du potager. Vous y apprendrez non pas l'art de vous faire 3.000 francs de rente avec des lapins ou 1.200 francs avec des poules, comme l'affirmation d'audacieuses réclames, mais le précieux appoint matériel et moral que procure le travail agricole. Et n'y trouveriez-vous que le moyen de mettre une poule au pot chaque dimanche, qu'elle vaudrait encore largement aujourd'hui la poule aux œufs d'or de la fable.

En outre, ces métiers faciliteront grandement votre vie de famille. Vous avez tous, plus ou moins, envie de vous marier; les douze mariages célébrés à l'École en 1918, ceux de Philippe, Bouton, Colombat, Dormont, Orset, Gauzente, Cinquin, Malézieux, Laboulais, Baumès, Rochet et Prudent, sont le plus probant témoignage de ce désir.

La vogue de ces métiers est donc explicable, mais elle ne doit pas être poussée au point de refréner chez vous toute autre ambition.

Sept de nos camarades, sortis en 1918, se sont engagés dans des voies différentes, où tout fait espérer qu'ils réussiront :

C'est l'abbé Guyennet, prêtre de Jésus-Christ, qui a voulu reprendre noblement sa tâche d'apôtre, rendue plus aiguë, mais aussi plus féconde par son émouvante cécité.

C'est Thévenard qui, bachelier pour la deuxième fois en 1918, sera licencié en 1919, et professeur de l'enseignement secondaire en 1920.

C'est Baumès qui vient, par une annonce habile, insérée dans les journaux de Lyon, d'inaugurer sa carrière de masseur.

C'est Nozier, Desnos, Théribout qui vont trouver à s'employer dans leur ancienne profession ou dans des professions voisines.

C'est Chambert, qui mérite une mention spéciale, car employé à l'usine de cellulose Planchon où il tourne des bobines pour pellicules photographiques, il abat dans sa journée plus de besogne que l'ouvrière précédemment affectée à ce travail et dont l'œil, plus vif sans doute, était par là même peut-être sujet à trop de distractions.

Et demain ce sera Vachon, dont l'admission comme téléphoniste à la Caisse d'Épargne du Rhône est chose décidée. Rééduqué ici il contribuera à son tour à la rééducation du public, des commerçants, des industriels qui ne veulent pas croire encore à la possibilité

d'utiliser les soldats aveugles dans leurs administrations.

Ainsi s'accomplira peu à peu la pensée maîtresse de la Présidente de notre Comité, pensée qu'elle exprimait dernièrement en ces termes : « Je veux qu'à la fermeture de l'École, chacun de ses élèves possède un métier ou une situation quelconque, susceptible de le faire vivre. »

Ouvrages publiés par le "PHARE DE FRANCE" jusqu'à fin février 1919.

- La Lumière*, journal bi mensuel, abonnement: 8 francs par an.
- Edouard HERRIOT. — *L'Après-Guerre*, intégral: 2 vol. brochés, 1 fr. 50 pièce.
- VOLTAIRE. — *Candide*, intégral: 3 vol. brochés, 1 fr. 50 pièce.
- Pierre LOTI. — *La Hyène enragée*, intégral: 1 vol. broché, 1 fr. 25 pièce.
- Guy DE MAUPASSANT. — *Mademoiselle Fifi*, intégral: 1 vol. broché, 1 franc pièce.
- TOLSTOI. — *Le Roman du Mariage*, intégral: 5 vol. brochés, 6 fr. 75 la série.
- METCHNIKOFF. — *Essais Optimistes; Pessimisme et Optimisme*, 1 vol. broché, 2 fr. 25 pièce.
- Paul VALDAGNE. — *Le Jambon de Grapu*, abrégé: 2 vol. brochés, 3 francs pièce.
- Recueil depuis RONSARD jusqu'à nos jours. — *Choix de Vers*, abrégé: 3 vol. brochés, 1 fr. 50 pièce.
- MICHELET. — *La Convention*, abrégé: 7 vol. brochés, 2 francs pièce.
- Anatole FRANCE. — *L'Orme du Mail*, abrégé, 6 vol. brochés, 2 francs pièce.
- Washington IRVING. — *Rip van Winkle*, anglais, abrégé: 1 vol. broché, 2 francs pièce.
- E. RENAN. — *L'Abbesse de Jouarre*, abrégé, 2 vol. brochés, 2 francs pièce.
- COURTELLINE. — *Piégelé*, abrégé: 1 vol. broché 2 francs pièce.
- M. BARRÈS. — *Du Sang, de la Volupté, de la Mort*, abrégé: 7 vol. brochés, 2 francs pièce.
- Anatole FRANCE. — *Le Crime de Sylvestre Bonnard*, abrégé: 8 vol. brochés, 2 francs pièce.
- D'après une nouvelle de Mark TWAIN. — *Le Cultivateur de Chicago*, comédie: 1 vol. broché, 2 francs pièce.
- Joseph REINACH. — *Le Village reconstitué*, 1 vol. broché, 2 francs pièce.
- Victor CAMBON. — *Notre Avenir*, 8 vol. brochés, 2 francs pièce.
- MAETERLINCK. — *La Vie des Abeilles*, 7 vol. brochés, 2 francs pièce.

Le Gérant : BRIEUX.



LISTE
DES
MATIÈRES PREMIÈRES EN MAGASIN
avec prix en vigueur jusqu'au 15 Juin 1919

	fr. c.		fr. c.		
Bassiè coupée à 0,22 et 0,28.	4 30	le kilo	Manche balai	45	» le cent
Chiendent	7 80	—	Morue	21	» —
Coco.	4	» —	Navettes cint. 17/5	16	» —
Piassava 5/11.	4	» —	Navettes cint. 19/5	16	» —
Tampico brut	3 30	—	Navettes cint. 19/6	18	» —
Ficelle pour chiendent . . .	13	» —	Parisiennes.	15	» —
Ficelle 1/2 fine.	12 60	—	Patte coco 18.	55	» —
Balayettes 2 rangs	28	» le cent	Patte coco 20.	60	» —
Blanchisseuses	14	» —	Patte coco 22.	66	» —
Brescia courtes 5/13 (24 c/m × 6 c/m 5).	35	» —	Patte coco 24.	72	» —
Brosses à ongles	18	» —	Teinturier	33	» —
Brosses en S 21.	32	» —	Tonneau 17.	25	» —
Cantonniers 36.	110	» —	Tonneau 19.	27	» —
Cantonniers 40.	115	» —	Tonneau 21.	30	» —
Crinières 56 trous.	33	—	Tonneau 21 2 cordons . . .	35	» —
Crinières gougees 70 tr. . .	45	» —	Versés 28 trous.	11 50	—
Cure-casseroles.	60	» —	Versés 32 trous.	12	» —
Écrevisses	30	» —	Versés 40 trous.	12 50	—
Gardè-robe 1 pièce.	11	» —	Violon 17 cinq rangs. . .	14	» —
Garde-robe 2 pièces.	45	» —	Violons 19/5	14	» —
Hollandaises gouge.	17	» —	Violons 21/5	16	» —
Lave-pont 10.	55	» —	Violons pointus	19	» —
Lave-pont 12.	61	» —	Rotin.	11	» le kilo
Lave-pont 14.	63	» —	Canne n° 2	22 25	—
Lave-pont 16.	70	» —	Canne n° 4	22 25	—
			Canne recouvrement . . .	19 25	—

Le Gérant : BRIEUX.